

2023
13TH EDITION

ctm
meeting

TAO

CANCER
TOXICITY
MANAGEMENT

tolérance
des traitements
innovants

CONFÉRENCE
SCIENTIFIQUE
YOUNG PHYSICIAN AWARD
JEAN KLASTERSKY

30 NOVEMBRE ET
01 DÉCEMBRE 2023

ARTICLE 1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

Le TAO CTM Meeting, sous l'égide de Strategik & Numerik, dont le siège social est situé 86 avenue des Ternes 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 408375095, souhaite contribuer à la formation des jeunes médecins en oncologie et soins de support.

1.2. TAO CTM Meeting

Le TAO Meeting (pour TransAtlantiques en Oncologie) est né d'une volonté de partage des connaissances et des expériences entre les continents américain et européen, en matière de toxicités des traitements en oncologie.

En phase avec les évolutions thérapeutiques qu'a connu l'oncologie au cours de la dernière décennie, le TAO Meeting est devenu le TAO CTM Meeting, pour *Cancer Toxicity Management*.

Aujourd'hui installé dans le paysage des congrès internationaux, il réunit une fois par an, à Paris, des cliniciens de renom offrant ainsi aux participants un condensé pédagogique et critique des études et recommandations majeures sur la tolérance des traitements innovants et la gestion quotidienne de leurs toxicités.

Comité d'organisation du TAO CTM Meeting

- Fondateur et coordinateur scientifique : Dr Florian Scotté (France)
- Advisory Board : Dr Matti Aapro (Suisse), Dr Jeffrey Crawford (États-Unis), Dr Mario Dicato (Luxembourg), Dr Joël Epstein (États-Unis), Dr Pere Gascon (Espagne), Pr Richard Gralla (États-Unis) et Dr Fausto Roila (Italie).
- Comité Scientifique : Dr Richard Berman (Royaume-Uni), Dr Paolo Bossi (Italie), Dr Stéphane Cheze (France), Dr Mario Di Palma (France), Pr Gilles Freyer (France), Pr Olivier Lambotte (France), Pr Christophe Le Tourneau (France), Dr Christophe Massard (France), Dr Didier Mayeur (France).

1.3. Young physician award Jean Klustersky

Créé en 2019, le *Young physician award* Jean Klustersky est un prix dédié aux jeunes médecins.

Ce prix est parrainé par le Pr Jean Klustersky :

- initiateur des soins de support au niveau mondial ;
- président et membre fondateur de la *Multinational Association for Supportive Care in Cancer* (MASCC) de 1990 à 2000.

Il récompense une approche innovante dans le domaine des soins de support.

1.4. Objectifs

Le *Young physician award* Jean Klustersky a pour objectif d'offrir aux jeunes médecins l'opportunité de présenter, devant un auditoire composé de cliniciens nationaux et internationaux, un protocole innovant mis en place dans le domaine des soins de support oncologiques.

Les sessions *Young Physician Award* Jean Klustersky qui auront lieu durant le TAO CTM meeting seront également l'occasion d'échanger sur l'innovation en cancérologie afin de partager l'excellence du parcours de soins en oncologie.

ARTICLE 2. MODALITÉS DE PARTICIPATION

2.1. Condition pour faire acte de candidature

Préalablement à leur participation au *Young physician award* Jean Klastersky, les participants doivent s'inscrire au TAO CTM Meeting. La candidature au Young Physician Award Jean Klastersky est réservée aux candidats de moins de 35 ans.

Le formulaire d'inscription est accessible sur la plateforme suivante :

<https://www.tao-ctmmeeting.com/en/registrations/>

2.2. Constitution du dossier de candidature

Le diaporama de candidature devra présenter une des 3 options listées ci-dessous :

- un cas clinique de prise en charge innovante ;
- une organisation/un parcours de soins de prise en charge innovante ;
- une proposition d'étude prospective ou rétrospective (vraie vie ou sur registre) sur une approche innovante thérapeutique ou organisationnelle, dans la thématique *Cancer-Toxicity-Management*.

Le diaporama ne devra pas excéder 9 slides (titre compris) et devra notamment contenir :

- 1 slide de présentation de l'auteur ;
- 1 slide de présentation de la problématique.

Le diaporama de candidature doit être rédigé en anglais.

2.3. Candidat au-delà de 35 ans

Au-delà de 35 ans, une soumission d'abstract est possible. Toute communication relative aux soins de support, à l'organisation des parcours de soins et à la gestion des toxicités du cancer et/ou de ses traitements sera examinée par le comité scientifique du Prix Jean Klastersky. Tous travaux de recherche et/ou d'organisation liés aux sujets mentionnés ci-dessus sont acceptés.

La proposition doit consister en un travail publié (moins de 2 ans) ou publiable.

L'auteur doit avoir pris une part personnelle significative dans sa réalisation. Les slides du travail soumis seront disponibles sur la plateforme du congrès.

Lignes directrices des abstracts :

- Tous les abstracts doivent être soumis en anglais.
- Le titre de l'abstract est limité à 5 diapositives.
- Diapositive 1 : Titre de l'étude, auteurs et affiliations
- Diapositive 2 : Contexte et objectifs
- Diapositive 3 : Méthodologie
- Diapositive 4 : Résultats ou résultats attendus
- Diapositive 5 : Discussion et perspectives

ARTICLE 3. DÉROULEMENT DU YOUNG PHYSICIAN AWARD JEAN KLASTERSKY

3.1. Calendrier

La procédure de sélection des candidats sera réalisée selon le calendrier prévisionnel suivant :

Publication de l'appel à candidature	Vendredi 13 octobre 2023
Demande d'information complémentaire tao-ctm@medideo.com	Lundi 30 octobre 2023
Dépôt des dossiers de candidature	Au plus tard le dimanche 19 novembre 2023 à minuit
Annonce des 6 dossiers sélectionnés par le jury	Lundi 27 novembre 2023
Présentation des 6 projets finalistes	Vendredi 1^{er} décembre 2023 de 12h00 à 13h00

3.2. Différentes étapes

Le concours se déroule en 4 étapes, du vendredi 13 octobre au jeudi 30 novembre 2023, de la manière suivante :

I. Publication de l'appel à candidature

Les membres du comité d'organisation du TAO CTM Meeting (Advisory Board et Comité Scientifique) sont invités à relayer cet appel à candidature auprès de leurs collaborateurs.

Les documents relatifs à la candidature (masque de slide, grille d'évaluation) seront disponibles à compter du **lundi 30 octobre 2023** :

- <https://tao-ctmmeeting.com/prix-klastersky>
- Après de Medideo : tao-ctm@medideo.com

II. Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être déposés sur le site internet :

<https://www.tao-ctmmeeting.com/soumission> **avant le mercredi 11 novembre à minuit.**

III. Annonce des 6 dossiers sélectionnés par le jury

Sur la base de la grille d'évaluation, le jury sélectionnera 6 dossiers parmi l'ensemble des candidatures reçues (annexe 1).

Les 6 candidats seront informés de ce résultat par e-mail.

Les noms des 6 candidats seront également publiés sur le site du TAO CTM Meeting.

Les candidats non retenus seront également informés de la décision du jury de sélection.

IV. Présentation des 6 dossiers finalistes

Afin de maintenir une certaine homogénéité dans la mise en forme et la volumétrie des informations présentées, chaque candidat retenu se verra transmettre un masque de slides à l'identité du TAO CTM Meeting intégrant une trame de plan à respecter.

La version finale du diaporama ne devra pas excéder 9 slides (slide titre comprise).

Chaque candidat disposera d'une session de 15 minutes pour présenter son dossier, articulée de la façon suivante :

- 10 minutes de présentation ;
- 5 minutes de questions/réponses avec la salle.

La présentation orale doit être réalisée en anglais.

ARTICLE 4. PRÉSENTATION ET MISSIONS DU JURY

4.1. Composition

Le jury de sélection sera composé de :

- Dr Richard Berman (Royaume-Uni),
- Dr Paolo Bossi (Italie),
- Pr Richard Gralla (USA),
- Pr Jean Klastersky (Belgique)
- Pr Ivan Krakowski (France)

4.2. Engagement d'indépendance et de confidentialité

Les membres du jury de sélection du *Young physician award* Jean Klastersky s'engagent à :

- prendre des décisions en totale indépendance et selon les critères d'évaluation listés dans le présent règlement ;
- procéder à une utilisation strictement confidentielle de ces documents, uniquement dans le cadre de l'attribution du *Young physician award* Jean Klastersky.

4.3. Déclaration des liens d'intérêt

Pour faire partie du jury de sélection, les membres devront préalablement s'engager de manière formelle à ne pas siéger/évaluer/voter pour le ou les dossier(s) de candidature soumis dans les cas de figure suivants :

- lorsque le(la) candidat(e) travaille dans l'équipe du membre concerné ;
- lorsque le(la) candidat(e) travaille dans une équipe en lien direct avec le membre concerné ;
- lorsque le(la) candidat(e) travaille dans, avec ou pour l'établissement de santé où travaille le membre concerné.

4.4. Modalité d'attribution

Le jury se concertera à partir du 12 novembre 2023 pour délibérer et sélectionner les 6 meilleurs dossiers sur la base d'une grille d'évaluation prédéfinie disponible en Annexe 1 de ce règlement.

Lors du TAO CTM Meeting, qui aura lieu les 30 novembre et 1er décembre 2023, les participants et l'ensemble des membres du Comité d'organisation du TAO CTM Meeting devront voter pour désigner leur projet préféré.

Ils auront jusqu'au vendredi 1^{er} décembre 14h00 pour désigner le lauréat du *Young physician award* Jean Klastersky.

Le projet ayant recueilli le plus de voix se verra attribuer un prix.

4.5. Annonce des résultats

Le résultat du *Young physician award* Jean Klastersky sera annoncé par le Pr Jean Klastersky dans le cadre du TAO CTM Meeting le vendredi 1^{er} décembre 2023.

ARTICLE 5. LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET D'ÉVALUATION DES PROJETS

5.1. Critères d'éligibilité

Cet appel à candidatures est ouvert à tout jeune médecin (interne, jeune chef de clinique, jeune PH), exerçant dans un service impliqué dans la prise en charge de patients atteints de cancer.

Chaque candidat ne peut présenter qu'un seul projet.

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les modalités de participation décrites à l'Article 2 ne sera pas soumis au jury de sélection.

5.2. Critères d'évaluation

Les dossiers satisfaisants aux critères d'éligibilité seront évalués à partir des critères suivants :

- adéquation avec la thématique *Cancer-Toxicity-Management* ;
- pertinence ;
- originalité ;
- rigueur médico-scientifique de l'approche ;
- applicabilité en pratique clinique ;
- qualité de la présentation écrite.

ARTICLE 6. YOUNG PHYSICIAN AWARD JEAN KLASTERSKY

6.1. Dotation

Le *Young physician award* Jean Klastersky récompensera 1 lauréat qui se verra attribuer les dotations suivantes :

- dotation financière de 2 000 € ;
- inscription pour la prochaine édition du congrès de la MASCC (*Multinational Association of Supportive Care in Cancer*) qui se tiendra en 2023 à Lille, (France).
- adhésion à la MASCC.

6.2. Conditions d'attribution de la dotation

L'attribution du prix est conditionnée à la présence effective du candidat lors de la session de présentation du dossier ainsi qu'à la cérémonie de remise du Prix, qui se tiendront pendant le TAO-CTM meeting.

ARTICLE 7. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

La participation au *Young physician award* Jean Klastersky nécessite la communication de données à caractère personnel du participant (cf Article 2).

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, chaque participant dispose, à tout moment, du droit de :

- s'opposer à la collecte et au traitement de ses données à caractère personnel par le prestataire ;
- s'opposer à la communication de ses données à caractère personnel à des tiers ;
- accéder à l'ensemble de ses données à caractère personnel traitées par le prestataire ;
- rectifier, mettre à jour et supprimer ses données à caractère personnel traitées par le prestataire.

Pour exercer ses droits au titre de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le participant doit adresser une lettre recommandée avec accusé de réception mentionnant clairement son identité et l'objet de sa demande à Strategik & Numerik, 86 avenue des Ternes, 75017 Paris.

Concernant l'installation éventuelle de cookies (ou témoins de connexion) sur l'ordinateur du participant lors de sa navigation sur le site du prestataire, le participant est invité à consulter les règlements et les critères de sélection présents sur la plateforme et qu'il doit accepter préalablement à son inscription au *Young physician award* Jean Klastersky.

ARTICLE 8. RESPONSABILITÉ

La participation au concours implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques, des limites et des risques du réseau internet et des technologies qui y sont liées, notamment eu égard aux performances, au temps de réponse, à la sécurité des logiciels et du matériel informatique.

Ainsi, la responsabilité des organisateurs du TAO CTM Meeting ne pourra être engagée en cas de :

- De panne ou de dysfonctionnement du réseau de télécommunication utilisé, quelle qu'en soit la cause, qui aurait notamment pour effet de nuire ou d'empêcher l'accès du participant au site du TAO CTM Meeting (<https://www.tao-ctmmeeting.com/>)
- D'attaques potentielles du type virus, bombe logique ou cheval de Troie et à la perte ou au détournement de données. En conséquence, les organisateurs ne pourront être en aucun cas tenus pour responsables des dommages causés aux participants du fait de ces caractéristiques, limites et risques acceptés
- De modification totale ou partielle, de suspension, d'interruption ou d'annulation du concours pour des raisons indépendantes de leur volonté
- De délai d'envoi des lots ou en cas d'impossibilité pour un lauréat de bénéficier de son lot pour des circonstances indépendantes de la volonté des co-organisateurs.

ARTICLE 9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les participants autorisent le comité d'organisation du TAO CTM Meeting à utiliser et diffuser leurs images (via des supports papier et/ou internet) et les éléments caractéristiques de leur projet.

Ils renoncent, uniquement pour les besoins du *Young physician award* Jean Klastersky, à revendiquer tout droit sur leur image et sur les représentations de leur projet.

Ils acceptent par avance la diffusion de photographies et/ou de films pouvant être réalisés à l'occasion du TAO CTM Meeting.

